

CPPNI BRANCHE DES IEG

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2022

Mesdames et Messieurs les représentants des employeurs des IEG,

Le 18 octobre dernier, FO a signé l'accord de Branche mesures salariales 2023.

Nous vous avons indiqué que le niveau des mesures de cet accord est bien en deçà de la compensation de l'inflation et que nous regrettons que la Branche des IEG n'ait pas pu garantir la paix sociale par un accord plus ambitieux.

Néanmoins, cet accord fixe une base et laisse comme vous le souhaitez des marges de manœuvre aux entreprises pour les négociations des mesures salariales individuelles.

En ce 27 octobre, seule EDF a mené des négociations dans des délais assez brefs, en répondant en grande partie aux revendications portées par les représentants des personnels en grève. FO signera aujourd'hui cet accord comme annoncé dès le 25 octobre. Accord qui assure pour le personnel d'EDF une compensation de l'inflation par des mesures exceptionnelles tout en permettant la reconnaissance de leur investissement par un taux d'AIC de 2.45%.

À ce jour, les propositions faites dans les autres entreprises de la Branche sont, elles, purement et simplement inacceptables et représentent un affront pour les personnels.

Vos propos sur les marges de manœuvre laissées aux entreprises semblent bien loin de la triste réalité.

Cette posture des entreprises, au-delà de la colère générée auprès du personnel qui se traduit par des appels à la grève, risque d'entraîner des répercussions sur le dialogue social de Branche.

Vous nous répétez inlassablement que nous nous devons de faire vivre la branche, et montrer aux personnels et aux managers dans les entreprises des IEG tout l'intérêt des négociations de Branche...

L'attitude actuelle de vos négociateurs dans ces entreprises annihile d'un revers de main nos travaux menés lors de ces dernières semaines.

Par leur positionnement, c'est la crédibilité de vos propos qui est remise en question. C'est un signal calamiteux et indigne lancé aux personnels dans un contexte social tendu, auquel les entreprises de la Branche des IEG doivent porter une grande attention.

Nous vous demandons de leur faire entendre raison.

Les entreprises de la Branche qui ouvrent ces négociations doivent prendre conscience que ce sont les salariés qui permettent aux entreprises de créer des richesses et que les propositions faites dans le cadre de ces négociations doivent permettre d'une part la reconnaissance de leur investissement et d'autre part de compenser la perte du pouvoir d'achat due à l'explosion de l'inflation.

